



10 avenue Jean-François Debecker
1200 Bruxelles
+ 32 (0)2 761 01 22 / 24
info@le75.be
www.le75.be

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS HORS UNION EUROPÉENNE
DEMANDE D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES D'ADMISSION POUR L'ANNÉE ACADEMIQUE 2024-2025
DU 11 MARS 2024 AU 21 MARS 2024

Ces informations concernent aussi les étudiant-es qui ont déjà une carte de séjour.

- Les épreuves d'admission à l'ESA LE 75 ont lieu du 27 août au 5 septembre 2024.
 - Les résultats sont communiqués le 6 septembre 2024.
 - La rentrée académique aura lieu le 9 septembre 2024.

Pour participer aux épreuves d'admission, vous devez **IMPERATIVEMENT** avoir votre dossier d'inscription en ordre et votre visa d'étudiant.

Procédure à suivre pour l'inscription aux épreuves d'admission

- Envoyer votre dossier complet comme demandé ci-dessous.
- Avoir réglé par virement les 30 € de frais administratifs.

FICHE 1
Fiche d'inscription individuelle aux épreuves d'admission :
Préinscription candidats Hors UE 2024-2025

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Email :

Téléphone :

Adresse postale officielle de correspondance :

.....

.....

Orientation souhaitée :

Graphisme

Images Plurielles

Photographie

Peinture

Date de la demande : / / 20.....

Signature de l'étudiant-e :

FICHE 2
Activités antérieures

Diplôme de l'enseignement secondaire (CESS, Baccalauréat, etc.)

obtenu le à (pays) :

APRES LE DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, SI ETUDES SUPERIEURES :

ANNEE ACADEMIQUE	Nom de l'établissement scolaire dans une école supérieure	Adresse de l'établissement scolaire : N°, rue, code postal, ville, pays	Intitulé du cycle	Classe ou année	Nombre de crédits acquis / crédits inscrits
2022/23					
2021/22					
2020/21					
2019/20					
2018/19					

SI ACTIVITES PROFESSIONNELLES OU AUTRES DE 2019-20 A 2023-24 (DU 1ER SEPTEMBRE AU 30 JUIN DE
CHAQUE ANNEE)

Nature / Fonction de la profession ou autre (les justificatifs doivent préciser les horaires)	Employeur (si profession)	Date de début	Date de fin
		... / ... / / ... / ...
		... / ... / / ... / ...
		... / ... / / ... / ...
		... / ... / / ... / ...
		... / ... / / ... / ...
		... / ... / / ... / ...

Je soussigné(e) (NOM, prénom)

déclare sur l'honneur que les renseignements qui précèdent sont complets et exacts

Fait à Signature : le

FICHE 3
Frais administratifs pour l'inscription aux épreuves d'admission

Virement 30 € de frais administratifs pour l'inscription aux épreuves d'admission
à verser sur le compte suivant :

IBAN: BE14 0688 9455 9083

BIC: GKCCBEBB A L'ORDRE DE: ESA 2E 75, AVENUE JEAN-FRANÇOIS DEBECKER, 10, 1200 BRUXELLES

EN COMMUNICATION: VOTRE NOM, VOTRE PRENOM, VOTRE ORIENTATION

Fiche n°4
Contenu du dossier

1. une copie de la carte d'identité nationale et/ou passeport
2. une copie d'extrait d'acte de naissance
3. une copie du diplôme national (études secondaires), sa feuille de notes (tous deux sous forme de copie certifiée conforme originale) et sa traduction si nécessaire
4. le certificat d'équivalence définitif de votre diplôme d'études secondaires (diplôme national). Pour obtenir ce document, vous devez faire d'importantes démarches auprès du Service des équivalences en Belgique. Voir leur site internet : <http://www.equivalences.cfwb.be>
5. les documents justificatifs depuis le diplôme national (études secondaires) jusqu'à juin 2024. Il faut justifier chaque année « académique » de septembre à juin. Si le dossier est incomplet, il sera refusé.
 - a) si études supérieures: il faut les attestations de fréquentation antérieure (avec date d'entrée et de sortie de l'école, cachet et signature de l'école) ET tous les relevés de notes (avec cachet et signature de l'école).
 - b) si travail: il faut un contrat de travail détaillé avec date d'entrée et de sortie, le nombre d'heures effectuées par semaine, la notification du temps plein ou partiel, cachet et signature de l'employeur.
 - c) si stages ou formations: il faut une attestation avec date d'entrée et de sortie, et le nombre d'heures effectuées par semaine, l'information de temps plein ou partiel, datée, signée et cachet de l'institution.